

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : RHAC-2015-071
Direction des ressources humaines et amélioration continue
Service : Relations du travail et santé sécurité
Objet : Lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat des employés municipaux de Lévis, section locale 2334 et l'Association des cadres
Date : 27 mai 2015

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

La résolution CV-2015-02-027 du 16 mars 2015 autorisait la Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue à procéder à un mouvement de main-d'œuvre lié à un poste cadre requis par la Direction des infrastructures.

À la suite du processus de dotation, le comité de sélection recommande de procéder au mouvement de main-d'œuvre selon les modalités convenues à la lettre d'entente ci-jointe et de recommander au conseil de Ville la signature de cette lettre d'entente.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

Coûts	Impacts EPA	2015	2016	2017
		0	0	0
Masse salariale		35 034 \$		
Avantages sociaux (25%)		8 759 \$		
Total		43 793 \$		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-395-00-XXX
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

	2015	2016	2017
Numéro du projet PTI : _____	_____	_____	_____
Montants	_____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire



Date : 09/06/2015

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

CE et CV du 15 juin 2015

PERSONNES CONSULTÉES

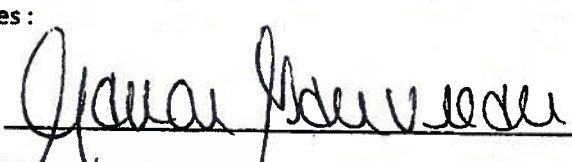
Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Jean-Claude Belles-Isles, DGA-DTQV (intérim)	Mai 2015	Validation du besoin
Louis Audet, chef de service	Mai 2015	Validation du besoin
Jacques Nadeau, chef de service	Mai 2015	Validation du contrat
Christian Lortie, conseiller RLT & SST	Mai 2015	Validation du contrat
Annie Deslandes, conseillère en gestion talents	Mai 2015	Validation du besoin
Frank Savoie, conseiller en finances	Mai 2015	Validation financière

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'autoriser M. Le Maire et Mme la greffière à signer la lettre d'entente, à intervenir avec le Syndicat des employés municipaux de Lévis, section locale 2334 et l'Association des cadres, ci-jointe en annexe.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes : Lettre d'entente 2015-005

Préparé par : <u>Annie Deslandes</u>		Titre d'emploi : <u>conseillère en gestion des talents</u>	
Recommandé par :			
<input type="text"/>			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiale manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la direction : 		Date : 9/6/15	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la
Direction générale :



Date : 2015/06/10